

Liste des délibérations examinées en Conseil Communautaire du 23 août 2023

Ordre du jour :

- Validation du conseil communautaire du 17 juillet 2023
- Voie verte : attribution des marchés de travaux
- Décisions Modificatives n°3
- Règlement intérieur accueil de loisirs
- Délégués pour LEADER (1 titulaire et 1 suppléant)
- Décisions prises par le Bureau
- Décisions prises par la Présidente
- Questions diverses

Séance du 23 août 2023

L'An deux mille vingt-trois et le vingt-trois août à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Madame BAULAND Brigitte, Présidente, au siège de la Communauté de Communes

Présents : M. HERNANDEZ Christian (CHASSIERS), M GRATTEPANACHE Gilles (CHAZEAUX), M. MERLE André en remplacement de M VEDOVATO Bernard titulaire absent excusé (JOANNAS), M VILLALONGA Jérémy, Mme OUZEBIHA Arlette, M. PAUL André (LARGENTIERE), Mme DI MINO Magali, M. DELEUZE Johan (LAURAC), M CHANIOL Bernard et M BEAULATON David (MONTREAL), M. VIELFAURE Robert (ROCHER), M BOIRON Bernard, Mme BALAZUC Marie Hélène (SANILHAC), Mme BAULAND Brigitte (TAURIERS), M AUBERT Yves (UZER), , Mme ALLEFRESDE Laurence (PRUNET)

Absents excusés : Mme AUDREN Sabine, Mme ANJOLRAS Huguette, Mme CAUVIN COCATRE Clarisse, M. ROSE Hermand, Mme FOURNET Claudine

Absents : Mme MOLLEN Dominique, Mme MOUTERDE Hélène, M NURY Didier, Mme MAIGRON Agnès

Pouvoirs :

M. ROSE Hermand donne pouvoir à M. VILLALONGA Jérémy

Mme ANJOLRAS Huguette donne pouvoir à M. PAUL André

Mme FOURNET Claudine donne pouvoir à Mme BAULAND Brigitte

Secrétaire de séance : M. CHANIOL Bernard

OBJET : Consultation pour les travaux d'aménagement d'une voie verte sur l'ancienne voie de chemin de fer -Uzer Largentière C20230823-01

Le Conseil communautaire après en avoir délibéré, DECIDE :

Article 1er : D'attribuer les marchés suivants :

- Pour le lot n° 2 - Garde-Corps à l'entreprise C'CLOT pour un montant 313 142.00 € HT
- Pour le lot n°3 - Eclairage tunnel à l'entreprise SPIE pour un montant de 22 937.00 € HT

Soit un montant total pour les deux lots retenus de 336 079,00 € HT.

Article 2: Pour le lot n° 1, compte-tenu du montant au dessus de l'estimation (913 593,00 € HT), de procéder à une négociation avec les trois entreprises qui ont répondu

Article 3: De procéder à une nouvelle consultation en procédure adaptée pour le lot n° 4 - Signalétique/Mobilier Urbain

OBJET : VALIDATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 17 JUILLET 2023 C20230823-02

Validation à l'unanimité

OBJET : DECISIONS MODIFICATIVES N°3 C20230823-03

Validation à l'unanimité

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR ACCUEIL DE LOISIRS C20230823-04

Validation à l'unanimité

OBJET : DELEGUES AU LEADER C20230823-05

- De nommer dans le cadre du LEADER, Mme ALLEFRESDE Laurence, déléguée titulaire et M CHANIOL Bernard, délégué suppléant.

OBJET : DECISIONS PRISES PAR LA PRESIDENTE C20230823-06

Le conseil communautaire prend acte des décisions prises par la Présidente

le secrétaire de séance



Bernard CHANIOL



Madame la Présidente
Brigitte BAULAND